

Fiche Technique Santé-Sécurité



Mélange de dioxyde de carbone/gaz inertes

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Mélange de dioxyde de carbone/gaz inertes
Synonyme	: Helistar A1025, A415, CS, GV, HiDep & SS, Robostar SS, Stargold, C2, C5, C8, C10, C17, C25 & C40, Autoweld, Beer Gas, Draftgaz, Mig Mix Gold, Extendapak 10 to 29 & 62
Nom commercial	: Mélange de dioxyde de Carbone/gaz inertes
Utilisations	: Non disponible.
Manufacturier	: Praxair Canada Inc. 1 City Centre Drive Suite 1200 Mississauga, ON L5B 1M2
No de fiche signalétique	: F-6751-J
Date de validation	: 11/13/2013.
Date d'impression	: 11/13/2013.
En cas d'urgence	: Urgence: 1 800 363-0042 * Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement dans le cas d'un incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant des ventes du fournisseur ou de Praxair.
Type de produit	: Gaz.

2. Identification des dangers

État physique	: Gaz.
Odeur	: Non disponible.
Vue d'ensemble des urgences	: DANGER! Gaz sous haute pression. Peut provoquer rapidement une asphyxie. Peut augmenter la respiration et le rythme cardiaque. Peut causer des vertiges et la somnolence. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome. Contient du gaz sous pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
Voies d'absorption	: Inhalation
Effets aigus potentiels sur la santé	
Inhalation	: Asphyxiant. Les effets sont attribuables à un manque d'oxygène. Des concentrations modérées peuvent provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, de l'excitation, une salivation excessive, des vomissements et une perte de conscience. Le manque d'oxygène peut causer la mort.
Ingestion	: Ce produit étant un gaz, consulter la section sur l'inhalation.
Peau	: Un contact avec le gaz en expansion rapide peut provoquer des brûlures ou des gelures.
Yeux	: Un contact avec le gaz en expansion rapide peut provoquer des brûlures ou des gelures.
Effets chroniques potentiels sur la santé	
Effets chroniques	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.

2. Identification des dangers

Organes cibles : Aucun effet nocif prévu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Aucune donnée spécifique.

Yeux : Aucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Canada

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
dioxyde de carbone	124-38-9	0.1 - 99.999
ET CONTIENT UN OU PLUSIEURS GAZ PARMI LES SUIVANTS :		
argon	7440-37-1	0-99.9
helium	7440-59-7	0-99.9
néon	7440-01-9	0-99.9
xenon	7440-63-3	0-99.9
krypton	7439-90-9	0-99.9
azote	7727-37-9	0-99.9

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ce produit étant un gaz, consulter la section sur l'inhalation.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Contient du gaz sous pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Éviter de respirer du gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.
- Grand déversement** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Entreposage

Protégez la bouteille de tout dégâts. Ne jamais tenter de soulever une bouteille par son capuchon; le capuchon est conçu uniquement pour protéger le robinet. Ne jamais insérer un objet (par exemple, une clé, un tournevis, un levier) dans les ouvertures du capuchon pour ne pas endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les capuchons trop serrés ou rouillés. Ouvrir le robinet lentement. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter et communiquer avec votre fournisseur. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand il est vide. Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

AUTRES CONDITIONS DANGEREUSES DE MANUTENTION, ENTREPOSAGE ET D'UTILISATION:

Gaz à haute pression. Utilisez équipement et les tuyaux conçus pour supporter les pressions rencontrées. Le gaz peut provoquer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène. Entreposer et utiliser une ventilation adéquate. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand il est vide. **Empêcher le flux inversé.** Flux inverse dans le cylindre peut provoquer une rupture. Utiliser un clapet anti-retour ou autre dispositif de protection sur toute canalisation ou conduite reliée à la bouteille. **Ne jamais travailler sur un système sous pression.** S'il ya une fuite, fermer le robinet de la bouteille. Purger le système d'une manière sécuritaire pour l'environnement en conformité avec toutes les lois fédérales, provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. **Ne jamais laisser une bouteille de gaz comprimé où elle peut faire partie d'un circuit électrique.**

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE:

Entreposer et utiliser une ventilation adéquate. Cylindres fermement à la verticale en les empêchant de tomber ou d'être renversées. Bouchon à vis de protection du robinet solidement en place à la main. Stockez endroit où la température ne dépasse pas 52 C. Entreposer les bouteilles vides séparément. Utilisez un premier entré, premier inventaire du système de manière à éviter l'entreposage de bouteilles pleines pendant de longues périodes.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES:

Des renseignements supplémentaires sur le stockage, la manipulation et l'utilisation de ce produit est fourni dans la norme NFPA 55: Norme pour l'entreposage, l'utilisation et la manipulation de gaz comprimés et liquéfiés en bouteilles portatives, publié par la National Fire Protection Association.

Voir également la publication Praxair P-14-153, Directives pour la manipulation des bouteilles de gaz et les conteneurs. Obtenir auprès de votre fournisseur local.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			Notations
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	
dioxyde de carbone	US ACGIH 1/2009	5000	9000	-	30000	54000	-	-	-	-	
	AB 4/2009	5000	9000	-	30000	54000	-	-	-	-	
	BC 10/2009	5000	-	-	15000	-	-	-	-	-	
	ON 8/2008	5000	9000	-	30000	54000	-	-	-	-	
	QC 6/2008	5000	9000	-	30000	54000	-	-	-	-	
	Simple asphyxiant.										
argon											[2]
helium											[2]
néon											[2]
azote											[2]

[2]Appauvrissement en oxygène [asphyxiant]

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées	: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
Mesures techniques	: Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.
Mesures d'hygiène	: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
Protection individuelle	
Respiratoire	: Porter des appareils respiratoires pour les vapeurs ou alimentés avec de l'air pour les travaux dans des espaces clos ou dans des endroits où le système de ventilation ou l'aération ne sont pas suffisants pour garder le taux d'exposition sous le seuil de concentration (TLV). Choisir en conformité avec la réglementation provinciale, les règlements municipaux ou des lignes directrices. Le choix doit être basé sur la norme CSA Z94.4, courante «Sélection, entretien et utilisation des respirateurs». Les appareils respiratoires doivent être approuvés par le NIOSH et MSHA.
Mains	: néoprène isolés
Yeux	: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3 courante, «Protecteur oculaire et faciaux pour l'industrie», et tous les règlements provinciaux.
Peau	: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Contrôle de l'action des agents d'environnement	: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
Autre protection	: Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec la norme courante de la CSA Z195, «Chaussures de protection», et avec les directives et réglementation locaux ou provinciaux, en vigueur.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Gaz.
Point d'éclair	: Non disponible.
Durée de combustion	: Non applicable.
Vitesse de combustion	: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Limites d'inflammabilité	: Non disponible.
Couleur	: Incolore
Odeur	: Non disponible.
Goût	: Non disponible.

9. Propriétés physico-chimiques

Poids moléculaire : Non applicable.

Formule moléculaire : Non applicable.

pH : Non disponible.

Point : Non disponible.

d'ébullition/condensation

Point de fusion/congélation : Non disponible.

Température critique : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Volatilité : Non disponible.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Ionicité (dans l'eau) : Non disponible.

Propriétés de dispersibilité : Non Disponible.

Solubilité : Non disponible.

Remarques physico-chimiques : Non disponible.

COEFFICIENT DE RÉPARTITION : Non disponible.
EAU-HUILE :

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
dioxyde de carbone	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	470000 ppm	30 minutes

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Non disponible.					

Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

11. Informations toxicologiques

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient

Résultat

Espèces

Dosage

Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient

ACGIH

CIRC

EPA

NIOSH

NTP

OSHA

Non disponible.

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient

Test

Expérience

Résultat

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Térogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient

Résultat

Espèces

Dosage

Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient

**Toxicité
lors de la
grossesse**

Fertilité

**Toxique pour le
développement**

Espèces

Dosage

Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Produits synergiques

: Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient

Test

Résultat

Espèces

Exposition

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient

Test

Résultat

Dosage

Inoculum

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

: Non disponible.

Facteur de bioconcentration

: Non disponible.

Mobilité

: Non disponible.

Toxicité des produits de biodégradation

: Non disponible.

Effets nocifs divers

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Ne pas percer le contenant ni le

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

jeter au feu. Renvoyer les récipients sous pression vides au fournisseur.

Répartition des déchets : Non disponible.

Classification RCRA : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	1956	Gaz comprimé, n.s.a (pour une quantité de dioxyde de carbone allant de 0.5%-99.9999%, inscrire "dioxyde de carbone", autrement, inscrire le nom de la composante inerte la plus importante.)	2.2	-		- QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER(QPD): Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.

GE* : Groupe d'emballage

CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SIMDUT (Canada) : Classe A: Gaz comprimé.

Listes canadiennes : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement):** Les composants suivants sont répertoriés: Carbon dioxide
ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
NPRI canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Listes internationales : **Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS):** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon: Indéterminé.
Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

15. Informations réglementaires

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Gaz sous haute pression. Peut provoquer rapidement une asphyxie. Peut augmenter la respiration et le rythme cardiaque. Peut causer des vertiges et la somnolence. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	0
Inflammabilité	0
Risques physiques	2

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Références :

- AV-1 Safe Handling and Storage of Compressed Gas
- P-1 Safe Handling of Compressed Gases in Containers
- P-14 Accident Prevention in Oxygen-Rich, Oxygen-Deficient Atmosphere
- SB-2 Oxygen-Deficient Atmospheres
- V-1 Compressed Gas Cylinder Valve Inlet and Outlet Connections
- V-7 Standard Method of Determining Cylinder Valve Outlet Connections for Industrial Gas Mixtures
- Handbook of Compressed Gases, Fifth Edition

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 11/13/2013.

Date d'édition : 11/13/2013.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 0.1

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

16. Autres informations

RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :

VISSÉ : Pour plus d'informations sur les vannes CGA, s'il vous plaît contacter votre représentant des gaz spéciaux.

À FILETS : Non applicable.

RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ : Non applicable.

Utiliser les raccords CGA appropriés. NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS. D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V-1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151-2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1830, site Internet : www.cganet.com.

MÉLANGES :

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

Pour de plus amples renseignements sur chaque composant, se reporter à la FTSS du produit pur.

Les renseignements fournis dans la présente FTSS proviennent de sources techniques utilisant le système de FTSS Chemmate Mixture et de la FTSS du produit pur de chaque composant. Ces mélanges n'ont pas fait l'objet d'essais quant à leurs propriétés chimiques ou physiques ou à leurs effets sur la santé.

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

Praxair et le Jet d'air du logo sont des marques déposées de
Praxair Canada Inc.

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

Praxair Canada Inc.
1 City Centre Drive
Suite 1200
Mississauga, ON L5B 1M2

